

Compte-rendu de la présentation et des échanges sur l'avant-projet qui ont eu lieu le lundi 10 février 2014 de 19 h à 21 h à la Fabrique, 65 rue Édouard Branly

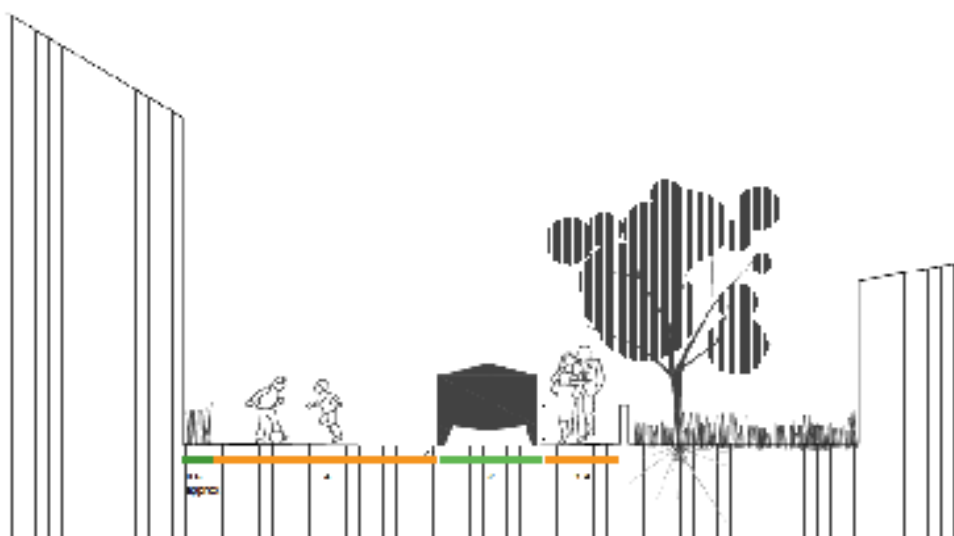
Ce lundi 10 février 2014, une vingtaine de personnes, principalement des riverains de la rue des Jardins Dufour, s'est retrouvée à la Fabrique pour échanger sur l'avant-projet d'aménagement de la rue des Jardins Dufour et l'avancement de la réflexion sur le parvis du collège.

Rue des Jardins Dufour

L'équipe de concepteurs (Madec et Coloco) a rappelé les fonctions de la future rue. La rue réaménagée devra maintenir la desserte des habitations, l'accès aux garages et du stationnement. Elle aura également trois nouvelles fonctions : le passage des collégiens pour l'accès au collège, la desserte de la cuisine centrale qui sera réalisée dans le collège, un nouveau lien piétonnier et cyclable avec le quartier des murs à pêches.

Les principales contraintes qui ont été prises en compte dans le projet sont : les huit mètres de largeur de façade à façade, les rayons de girations des véhicules qui emprunteront la rue (les voitures, notamment celles devant accéder aux garages des maisons, les camions devant accéder à la cuisine centrale et les camions de pompiers pour la sécurité incendie).

Une voie partagée

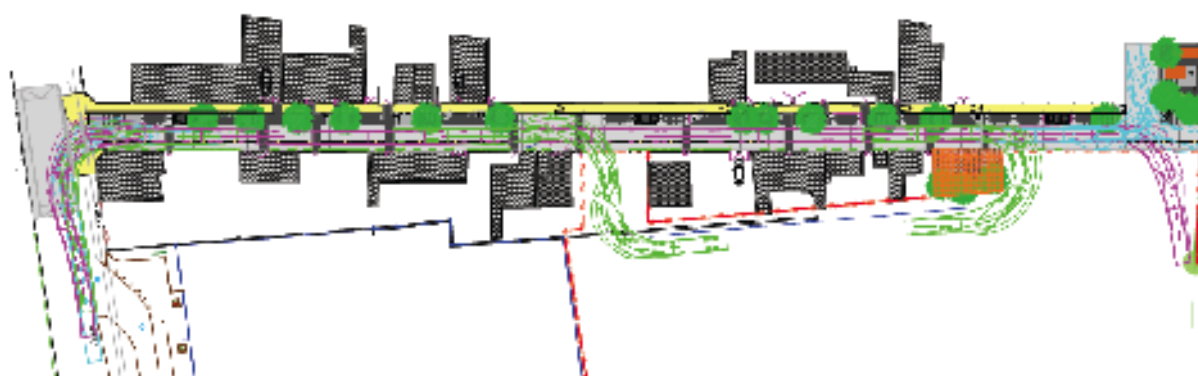


Profil de principe de la rue proposé par l'équipe de concepteur Madec&Coloco

Le projet d'aménagement de la rue est guidé par « *l'idée d'une voie partagée* » de type zone 20 où « *voitures, piétons et cycles sont à égalité* ».

Sur les huit mètres disponibles, la chaussée circulée doit faire quatre mètres pour permettre l'accès des camions pompiers, deux mètres doivent être conservés pour le stationnement. Sur les deux mètres restant, il est proposé d'aménager (côté impair) un vrai trottoir confortable d'1,40 mètres « *qui pourra servir de refuge aux piétons si besoin* » et d'envisager une mise à distance des véhicules côté pair avec « *de la végétalisation et un balisage visuel* ». Enfin, au fond de la rue côté impair, une aire permettant le demi-tour devrait être réalisée sur un terrain appartenant au Conseil général.

Le stationnement sur la rue



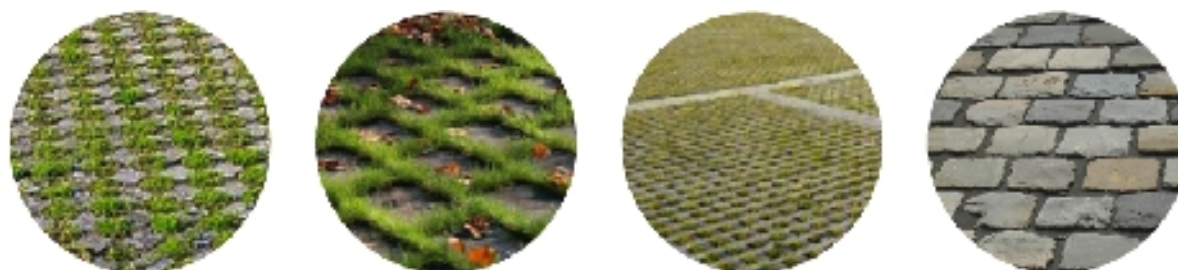
Plan des espaces publics de la rue des Jardins Dufour avec les rayons de giration (livraisons, ordures ménagères, pompiers) 1/250e

Les rayons de giration des voitures devant accéder aux garages et ceux des véhicules sortant de la cuisine centrale impactent fortement la capacité de stationnement sur la rue. Dans le projet présenté, 12 places de stationnement peuvent être réalisées sur la rue. L'analyse d'une photo aérienne montre que, « *dans la rue actuelle, 21 voitures se garent quand c'est plein...* » « *pas forcément sur des places clairement identifiées* ». D'après les riverains, 12 places dans la rue semblent insuffisantes « *surtout qu'on ne voit pas bien où l'on peut se garer ailleurs dans le quartier* ».

« *Le terrain au milieu avec les lilas, ne pourrait-il pas être aménagé en parking ?* ». Ce terrain est une propriété privée et son acquisition n'est pas compatible avec le programme des travaux qui s'engagent prochainement sur la rue. Consciente de cette difficulté de stationnement, l'équipe de concepteurs va étudier les possibilités d'optimiser le nombre de places... À la sortie de la réunion, les architectes se sont rendus dans la rue des Jardins Dufour pour regarder à nouveau cette question.

Les ambiances dans la rue

L'équipe de concepteurs présente quelques photos de références pour montrer l'ambiance recherchée dans le traitement de la rue : bande roulante en béton, pavés permettant la végétalisation et plantations au niveau des stationnements, trottoir en béton avec implantation des mats d'éclairage.



Exemple de revêtements présentés

L'idée un moment évoquée d'un éclairage fixé sur les façades des maisons n'a pas été retenue. L'enfouissement des fils télécoms est à l'étude.

L'équipe de concepteur propose aussi d'envisager une végétalisation plus forte de la rue. Cette proposition doit être approfondie en précisant la pérennité de ces espaces : « **il faut que les propositions soient adaptées à une fréquentation régulière de la rue avec les passages de collégiens** », et « **aux capacités d'entretien** ». Comment pourrait-on envisager que la Ville entretienne au début et que progressivement ces « **petits espaces soient pris en charge par les riverains** » ?

Des travaux devant permettre l'accès des pompiers pour la mi-juillet 2014

Les travaux préalables à l'aménagement de la rue, comme la démolition de la maison abandonnée qui appartient à la Ville, s'engagent en février. Les travaux d'aménagement de la rue sont prévus pour durer deux mois et devraient être engagés au printemps. L'accès pour les véhicules pompiers, condition d'ouverture du collège à la prochaine rentrée de septembre, devra être finalisé pour la mi-juillet 2014.

La future place centrale des Murs-à-Pêches

Le futur « parvis du collège » représente un espace correspondant aux « **trois quarts de la place réaménagée de la Mairie** ». Ce sera donc un espace public majeur à l'échelle du quartier des murs à pêches. Nous proposons donc d'orienter les réflexions collectives sur « **l'idée de la future place centrale des murs-à-pêches** ». Cette approche sera aussi plus mobilisatrice pour la participation d'un plus grand nombre d'acteurs.

A ce stade de la réflexion, l'équipe de conception prévoit devant l'entrée du collège une surface d'environ 350 m² « **en revêtement dur mais naturel pour accueillir les 600 élèves** » qui fréquenteront les lieux quotidiennement. Une allée reliera la rue des Jardins Dufour et le futur cours du tram. Un chemin permettra d'accéder de la rue Saint-Antoine (côté rue de la Nouvelle France) au collège. Un bassin de rétention de 250m³ composera également cet espace. L'idée est qu'une partie de cet espace de rétention des eaux de pluies soit ouvert et plutôt traité en amphithéâtre pour en favoriser les usages et qu'une autre partie soit plantée pour participer de la biodiversité des lieux. En proximité de la rue Saint-Antoine un espace planté avec des fruitiers offrant des usages libres est envisagé.

Si le calibrage des bassins doit être réalisé dans les prochains mois ; les travaux de l'ensemble de la place sont prévus d'ici un an, ce qui laisse un temps plus important pour la réflexion collective.



Prochaines étapes

Après un atelier sur le terrain concernant le stationnement dans la rue des Jardins Dufour le 13 mars 2014 à 18h30, le projet définitif de l'aménagement de la rue sera présenté à la Fabrique en avril 2014.

La réflexion sur la future place centrale des murs à pêches sera approfondie lors d'un atelier en mai 2014 avec comme perspective d'aboutir le plan du projet début 2015.